



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia



**Amnesty
International**

CONFERENCE EBENRAIN

ALLIANCE DES SALARIE(E)S



Schweizerischer Eisenbahn-
und Verkehrspersonal-Verband
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

COMMUNIQUE DE PRESSE

Consternation après le vote du Conseil des Etats sur la privatisation de la police ferroviaire

Berne, le 22 septembre 2008. « Nous sommes consternés », réagissent en chœur la Fédération suisse des fonctionnaires de police, le Syndicat du personnel des transports, la Conférence Ebenrain - Alliance des salarié(e)s et Amnesty International, suite au vote du Conseil des Etats cet après-midi en faveur de la privatisation de la police ferroviaire. Les quatre organisations avaient appelé la semaine dernière à contrer la volonté du Conseil fédéral et du Conseil national d'autoriser la délégation de tâches étatiques essentielles à des entreprises de sécurité privées. Elles mettent les autorités en garde contre les dérapages qui ne manqueront pas de surgir.

Les passagères et passagers des trains suisses doivent s'attendre à pouvoir être fouillés et appréhendés par des agent·e·s d'entreprises de sécurité privées. Le Conseil des Etats a ouvert la voie à cette possibilité aujourd'hui, se ralliant ainsi à la position du Conseil fédéral et du Conseil national. « Nous sommes consternés par cette décision. La sécurité de millions de voyageurs est bradée sur l'autel des économies et cela aura des répercussions négatives sur les usagers des CFF », ont réagi les quatre organisations - la Fédération suisse des fonctionnaires de police, le Syndicat du personnel des transports, la Conférence Ebenrain - Alliance des salarié(e)s et Amnesty International - qui s'opposaient à cette privatisation.

« La sécurité est une tâche publique qui ne doit en aucun cas être déléguée à des employés mal formés d'entreprises orientées vers le profit », soulignent les quatre organisations, qui continueront à surveiller et à dénoncer les dérapages qui se produiront suite à cette décision.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

- Heinz Buttauer, Fédération Suisse Fonctionnaires de Police, au 076 433 16 28
- Adrian Wüthrich, Syndicat du personnel des transports SEV, au 079 / 287 04 93
- Beat W. Zemp, Conférence Ebenrain, Alliance des salarié(e)s, au 061 903 95 85
- Denise Graf, Amnesty International, au 076 523 59 36